

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020

1- Séance à huis clos

Le Conseil Municipal vote le huis clos pour la présente séance du Conseil Municipal.

Mme Fanny AZAM est désignée secrétaire de séance, et Mme Marjorie ANDREU secrétaire auxiliaire

2- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du dernier conseil municipal – 10 juillet 2020.

3- Périmètre des bureaux de votes

Le Conseil Municipal valide la création du deuxième bureau de vote ainsi que le choix de la salle des fêtes comme lieu des élections.

4- Décisions modificatives

Le Conseil Municipal autorise un virement de crédits de 18 495.50 € de l'article 022 dépenses imprévues vers l'article 204 15 83 inhérent à la participation de la commune au Syaden dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit sur la commune.

Le Conseil Municipal autorise un virement de crédits de 12 500.00 € de l'article 022 dépenses imprévues vers l'article 673 inhérent à l'annulation de titres sur l'exercice antérieur.

5- Subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote les subventions de fonctionnement aux associations ainsi que les cotisations mentionnées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS 6574	Demandé 2020	Attribué 2020	Observations
ACCA (en 2016 TH 287)	1500	0	Report en septembre
Amicale Donneurs de Sang			Report en septembre
Amicale Sapeurs-Pompiers Fonctionnement	3500		Report en septembre
Carabène Dominicaine	770	770	
Cercle culturel	600	600	
Chorégraphies et ateliers de danse	200	200	
Club nautique	0		exception covid
Amis de l'Orgue et de la Collégiale (Orgue)	0		
Comité des Fêtes et d'Animations	12000	12000	
EPI	300	300	
FNACA	250	250	
France Allemagne	0		pas de demande de subvention

<i>Football club Montréalais</i>	2000	2000	
<i>GOS personnel communal</i>			Report en septembre
<i>Groupe folklorique Les Maïnatges fonctionnement</i>	3000	3000	
<i>Jongle à la Lune Fonct.</i>	1500	1500	
<i>JOURNET des chœurs</i>			pas de demande de subvention car pas de spectacle
<i>Judo-Club</i>	4000	4000	
<i>L'Oreille du Hibou - Association</i>	3000	3000	
<i>L'Oreille du Hibou - Intervention scolaire</i>	2500	2500	
<i>Lacets défaits</i>	700	700	
<i>subv exc. Trail malepère</i>	300	300	
<i>MJC - association</i>	2000	2000	
<i>Montré'Art</i>			Report en septembre
<i>Montréal Informatique</i>			Report en septembre
<i>Montréal malepère XV (école rugby)</i>	2000		Report en septembre
<i>Montréal Malepère XV PLM XV</i>	12000	8500	
<i>Montréal rando</i>	500	400	
<i>Olympique montréalais</i>	3000	2700	
<i>Olympique montréalais 2ème équipe</i>	1500	1500	si l'équipe senior fonctionne
<i>Pales montréalaises</i>			aucun membre
<i>Phacochères de la Malepère : festival</i>			Report en septembre
<i>fonctionnement</i>			Report en septembre
<i>Pitchouns Montréal Malepère</i>			Report en septembre
<i>Scoubidou</i>	1700	1700	
<i>Suscrofats</i>	500	500	
<i>Tennis club Lauragais</i>	1750	1750	

COTISATIONS	Demandé 2020	Attribué	Observations
<i>AFSEP (sclérosés en plaques)</i>	100	100	
<i>Amis des Chemins de St Jacques</i>	60	60	
<i>Ass Soins palliatifs ASP</i>	100	100	
<i>CFA BTP Lézignan</i>	75	75	
<i>Chambre des Métiers</i>	328	328	
<i>Collège St Exupéry - Foyer Socioéducatif</i>	1522,5	1522,5	
<i>Prévention routière</i>	150	150	
<i>Ass Dép. Cnes Forestières</i>	25	25	

Ass Nationale Elus Vin	160	160	
Ass Nle Villes et pays d'art et d'histoire	315	315	
Association des Maires de l'Aude	527,5	527,5	
CIOS	8081	8081	
Cnes Canal des deux mers	186,3	186,3	
Association Frse du Conseil des Cnes et régions d'Europe	229	229	
Montréal de France	417	417	
ONF	153,46	153,46	
Sté protectrice des animaux	1880,1	1880,1	

6- Attribution de nom de rue

Les habitants de la Zone des Giscarrels ne bénéficient pas de nom de rue. Pour y remédier, les membres du Conseil Municipal nomment cette impasse « Impasse des Giscarrels ».

7- Recensement 2021

Le Conseil Municipal désigne Marjorie ANDREU comme agent coordonnateur dans le cadre du recensement 2021 qui débutera dès janvier 2021.

8- Inscription à l'état d'assiette et coupe de bois

Le Conseil Municipal accepte la proposition afférente aux coupes de la parcelle 5.b (chênes rouges) ainsi que sa mise en vente en 2021, sur la base des recommandations du responsable Commercialisation des bois de l'Office National des Forêts.

9- Reporter le délai des coupes de bois à un délai ultérieur

En raison de la crise sanitaire liée au COVID19 (confinement), des conditions météorologiques de janvier à mars 2020, et de la canicule de l'été 2020, les coupes de bois n'ont pas pu être toutes réalisées conformément aux délais impartis. Ainsi, le Conseil Municipal accepte de repousser le délai de la coupe de l'exercice 2019 de la période du 10 octobre 2020 au 03 janvier 2021.

10- Renouvellement du bail de la gendarmerie

Le bail de la gendarmerie ayant pris fin cette année le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler et signer la convention portée sur une durée de 9 ans.

11- Offres pour l'emprunt - acquisition d'un bus scolaire

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les propositions reçues de différents organismes bancaires, autorise Monsieur le Maire à contractualiser avec le Crédit Agricole, afin de souscrire à un emprunt de 50 000.00 € en vue de l'acquisition d'un bus scolaire.

Fait à Montréal, le 03 Août 2020

Le Maire,
Bernard BREIL

